

LES STATUTS DES DEMANDES

Profil concerné : Premier Accueil

Le tableau de bord de votre structure vous permettra de voir où en est l'orientation et voir les personnes actuellement présentes.

Territoire	
Yvelines	
> Demandes en cours de création	522 demande(s)
> Demandes transmises au SIAO compétent	1546 demande(s)
> Demandes à compléter	1048 demande(s)
> Demandes refusées ou annulées par le SIAO	186 demande(s)
> Demandes inscrites sur une liste d'attente	6076 demande(s)
> Orientations en attente de confirmations des structures	200 demande(s)
> Demandes à mettre à jour	1526 demande(s)
> Demandes transférées par une structure	17 demande(s)
> Demandes clôturées par la structure	406 demande(s)

Demandes en cours de création : les demandes sous ce statut ne sont pas finalisées, le SIAO ne sera pas en mesure de les étudier. Si vous en avez, veuillez les transmettre, en vérifiant qu'elles soient dûment complétées.

Demandes transmises au SIAO compétent : ces demandes ont été transmises à l'équipe du SIAO afin qu'elle puisse l'étudier.

Demandes à compléter : la demande que vous avez transmise manque d'éléments ou la préconisation ne respecte pas la grille, dans ce cas, l'équipe du SIAO mettra un commentaire dans votre demande puis la mettra à compléter. A vous, par la suite, de procéder aux modifications demandées puis de la transmettre à nouveau. Une fois fait, elle repassera au statut « demande transmise ».

Demandes refusées ou annulées par le SIAO : il s'agit de toutes vos demandes qui ont été annulées ou refusées, qu'elle qu'en soit le motif, les demandes peuvent être annulées par le SIAO ou pas vous-même. Une demande annulée ne peut être réactivée ! Vous devez reprendre le dossier du ménage déjà existant, le mettre à jour puis créer une nouvelle demande d'insertion.

Demandes inscrites sur une liste d'attente : la demande a été validée par l'équipe du SIAO sur une liste d'attente correspondant à votre préconisation.

Orientations en attente de confirmation des structures : la demande est actuellement positionnée vers une structure d'hébergement ou de logement via l'Entité Hébergement / Logement du SIAO.

Demandes à mettre à jour : la demande n'a pas été actualisée depuis 3 mois, vous devez vous rendre sur la demande et l'actualiser, sous réserve que la personne soit toujours en demande. Si la personne n'est plus en demande, vous pouvez l'annuler. Si la demande n'est pas actualisée dans un délai d'un mois supplémentaire, elle sera annulée automatiquement.

Demandes transférées par une structure : la demande a été transmise par une autre structure de premier accueil, si vous cliquez sur l'une de ces demandes, vous deviendrez automatiquement le nouveau référent social du ménage.

Demandes clôturées par la structure : il s'agit des demandes pour les personnes qui ont intégré une place en structure d'hébergement ou de logement puis qui en sont sorties.

Une demande est considérée comme **active** si elle est sous l'un de ces statuts : *en cours de création, transmise, liste d'attente, orientation en cours, à compléter, à mettre à jour*. Ne créez pas de nouvelle demande mais reprenez celle existante pour la mettre à jour.

Une demande est considérée comme **inactive** si elle est sous l'un de ces statuts : *Annulée, refusée, présence, clôturée*. Une nouvelle demande devra être transmise au SIAO.